



SYNDICAT DES EMPLOYÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
SECTION LOCALE 1244 SCFP FTQ
C.P. 6128, SUCCURSALE CENTRE-VILLE
MONTRÉAL (QUÉBEC) H3C 3J7

Ordre du jour CONSEIL SYNDICAL

Date : Mardi 31 mars 2009
Heure : 09h00 à 12h00
Salle : M-415 Pavillon Roger-Gaudry

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des procès-verbaux du 16 décembre 2008 et du 27 janvier 2009.
3. Présentation du Comité rentes et assurances, suivi du dernier conseil
4. Rapport des délégués
5. Rapport des comités
6. Rapport du congrès du SCFP-Québec
7. Le Bureau syndical demande aux membres du Conseil d'entériner les deux propositions suivantes :

Margaret Lapointe propose de nommer Claudette Gariépy comme membre au Comité de griefs, elle est appuyée par Colette Tellier et la proposition est adoptée à l'unanimité par les membres du Bureau syndical le 17 mars 2009

Colette Tellier propose de nommer Claudette Gariépy comme membre du Comité de francisation, elle est appuyée par Éric Romano, la proposition est adoptée à l'unanimité par les membres du Bureau syndical le 17 mars 2009.

8. Politique d'information
9. Cartes de membres
10. Rapport du Bureau syndical
11. Clôture

Vous devez aviser votre supérieur immédiat, en général 2 jours ouvrables avant la date de la réunion en remplissant le formulaire PERD-10 sous la clause 7.07. Si vous avez des problèmes de libération, nous vous demandons de communiquer avec nous. Afin de simplifier la vérification des absences syndicales nous vous demandons d'apporter au conseil une photocopie de votre formulaire d'absence, qu'il soit signé ou non par votre gestionnaire, et de le déposer près de la feuille de présence.